

Caractéristiques du fonds d'assurance

Nom	Gardanto Core
Date de création	16/01/2025
ISIN	BE6357052602
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	P&V Group
Valeur nette	27,46
Type de profil	Neutre
Frais de gestion	1,25%

Caractéristiques du fonds sous-jacent

Nom	ShelteR UCITS Gardanto Core IA EUR Acc
Date de création	14/11/2024
ISIN	LU2880650630
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	Shelter Investment Management
SFDR	ART. 8
Volatilité	-
TER sous-jacent	1,25%

Classe de risque



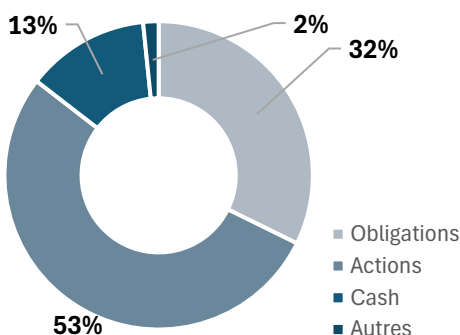
L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

Morningstar durabilité

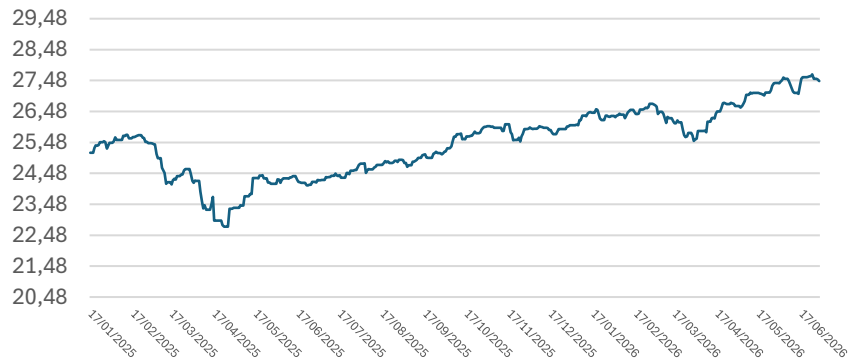


Morningstar overall rating

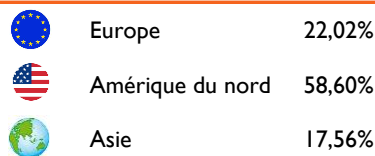
Composition



Cours



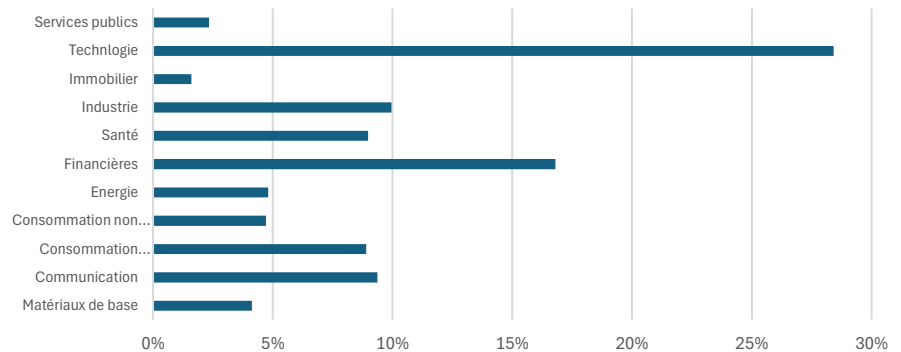
Répartition géographique actions



Type d'obligations



Répartition sectorielle des actions



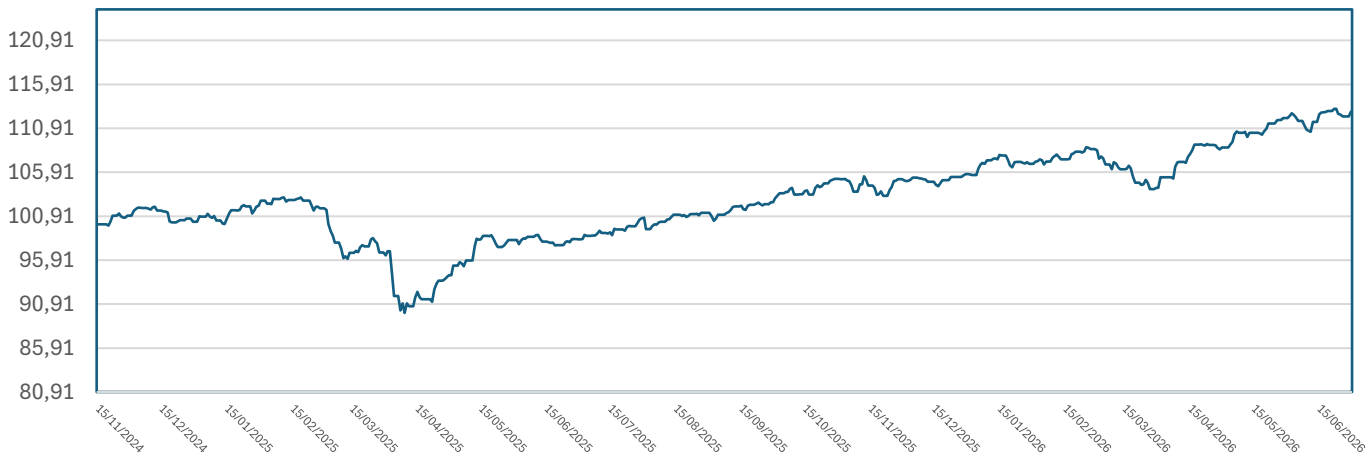
TOP 10

iShares MSCI USA Scrn ETF USD Acc	9,94%
iShares MSCI USA CTB Enh ESG ETF USD Acc	9,09%
VanEck Morningstar DevMrkts Div Lead ETF	7,68%
M&G Sust Eurp Crdt Invmt WI EUR Acc	6,30%
T. Rowe Price Euro Corp Bd - I	6,29%
Amundi S&P 500 Screened INDEX IE Acc	5,74%
iShares MSCI Eurp CTB Enh ESG ETF EURAcc	5,54%
R-co Valor P EUR	4,71%
iShares MSCI EM CTB Enh ESG ETF USD Acc	3,88%
FvS Bond Opportunities EUR I	3,82%

Rendements

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
5,47%	13,58%	-	-	-
	2025	2024	2023	2022
	-	-	-	-

Cours du fonds sous-jacent



Rendements (fonds sous jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2025	2024	2023	2022
6,77%	14,79%	-	-	-	5,37%	-	-	-

Politique d'investissement (fonds sous jacent)

Le Gardanto Core - code ISIN BE6357052602 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 3. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent Shelter UCITS Gardanto Core IA EUR Acc (LU2880650630) géré par Shelter Investment Management.

Le fonds investira activement, d'une part, dans les marchés d'actions thématiques et, d'autre part, sur les marchés obligataires européens et mondiaux et/ou les marchés obligataires thématiques en investissant principalement dans des organismes de placement collectif. La sélection des OPC suit la vision stratégique et tactique de l'allocation d'actifs du gestionnaire d'investissement. L'accent est mis sur la diversification (internationale) entre plusieurs gérants, complétée par des gérants spécialisés thématiques. Les indices de référence du compartiment sont à 60 % l'indice Morningstar Global Target Market Exposure et à 40 % l'indice Morningstar Global Core Bond Hedged EUR Index. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe. Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.



Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.vivium.be disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.